

DECISION N° DEC_009_2023

Prix pour la vente des produits dérivés du Parcours découverte du Patrimoine Sélestadien

La Ville de Sélestat propose à la vente des produits dérivés liés au parcours découverte du patrimoine sélestadien.

En application de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal a donné délégation de pouvoirs au Maire pour fixer les tarifs des services municipaux.

Les tarifs des produits dérivés liés au parcours découverte du patrimoine sélestadien sont fixés à compter du 1^{er} février 2023 comme suit :

	PRIX PUBLIC TTC	PRIX PARTENAIRES* TTC
Flèche en bronze	30,00 €	27,00 €
Clou en bronze	30,00 €	27,00 €
Mug	7,50 €	6,80 €
Magnet	3,00 €	2,70 €
Sac en coton	6,00 €	5,40 €
Peluche lion	13,00 €	11,70 €
Bijoux plaqué or	49,00 €	44,10 €
Bijoux en argent	45,00 €	40,50 €
Totebag	6,70 €	6,03 €
Magnet rectangulaire	2,70 €	
Marque page	1,20 €	

	PRIX PUBLIC TTC	PRIX PARTENAIRES* TTC
Mug (made in Europe)	13,00 €	
Lot de 6 sous verres	9,90 €	
Carnet A5 (90 pages)	9,00 €	

* Les partenaires sont le Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme, la Maison du Pain et la Confrérie du Sapin.

Ces produits dérivés pourront servir de cadeaux à offrir par la Ville pour témoigner de son hospitalité ou de sa reconnaissance pour services rendus dans le cadre de la délibération n° 849 du 21 décembre 2000.

LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,

En application de la délibération du Conseil municipal n° 11 du 30 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, exécutoire à compter du 31 juillet 2020,

Décide **de fixer**, avec effet au **1^{er} février 2023**, les tarifs pour la vente des produits dérivés, Parcours découverte du Patrimoine Sélestadien

Envoyé en préfecture le 31/01/2023

Reçu en préfecture le 31/01/2023

Publié le

ID : 067-216704627-20230126-DEC_009_2023-AU



Direction des Finances/Claudine ENGEL

Fait à Sélestat, le 26/01/2023

Le Maire :
Marcel BAUER